Association Ecole des Sables

Association à but non lucratif, publication au journal officiel du 9/12/2000
22 rue Marceau 92170 Vanves 01 46 45 03 85
e-mail: ecoledessables@gmail.com www.ecole-des-sables.fr

Depuis plus de 20 ans, l'association Ecole des Sables aide à la scolarisation des enfants touaregs dans le massif de l'Aïr, au nord d'Agadez (Niger) Elle a crée et prend totalement en charge deux écoles primaires en brousse, à **Galélo** (60 enfants d'éleveurs nomades) et à **In Tédayné** (80 enfants de jardiniers). Au terme des 6 années d'école primaire, les élèves passent l'examen d'entrée en sixième.

Pour ces élèves de brousse, les frais occasionnés par des études dans un collège de l'Education Nationale nigérienne ne peuvent pas être pris en charge par les familles très démunies. Aucune aide ne peut être obtenue du gouvernement nigérien. C'est pourquoi Ecole des Sables s'est engagée auprès de ces collégiens et collégiennes en leur proposant **un hébergement en ville dans des foyers** et **un soutien scolaire**.

Pour assurer ce financement, qui s'ajoute à celui des écoles élémentaires, Ecole des Sables a mis en place une participation complémentaire aux adhésions sous forme de **PARRAINAGES**.

Le montant du parrainage est de **25 € par mois**. Il peut s'agir d'un **parrainage individuel,** pour suivre un collégien dans sa scolarité à travers des bulletins scolaires réguliers, ou d'un **parrainage collectif**, pour soutenir une nouvelle promotion de collégiens, avec informations sur les résultats d'ensemble de la promotion.

L'adhésion (40 €/an) et le parrainage (25€/mois x 12 = 300 €) reviennent, après déduction d'impôts de 66%**, à 115,6 €/an ou 9,63 €/mois.**

De l'école de brousse…

Au foyer d'Agadez

Le parrainage est une importante contribution aux frais annuels d'un collégien estimés à 480 €: fournitures scolaires et matériel (uniforme, tenue de sport, nattes, matelas), frais de fonctionnement des foyers (salaire du directeur et du personnel de service, cours de soutient, loyer), repas.

Ecoutons le témoignage de Mamane, issu de l'école de Galélo et maintenant enseignant : « Les écoles existent bel et bien dans le désert, elles ont changé ma vie et celle d'autres enfants des oueds. C'est une réalité. Avec 25 € là-bas, on peut changer une vie ».

Bulletin de parrainage

A retourner rempli à : Association Ecole des Sables
Parrainage
22 rue Marceau
92170 VANVES

Nom-Prénom :

Adresse :

Tel :

e-mail :

Je souhaite parrainer un enfant scolarisé au collège Tagama à Agadez, en versant 25 € par mois sur 12 mois (somme déductible impôts à hauteur de 66%).

Je choisis :

- ☐ **Le parrainage individuel : les bulletins semestriels de l'enfant vous seront transmis. Quelques lettres seront échangées**
- ☐ **Le parrainage collectif : la somme de 25 €/mois contribue à faire vivre toute la promotion de 6e. Vous êtes informés des résultats d'ensemble des élèves.**

Mode de paiement

- **Par chèque : envoie régulier d'un chèque au siège de l'association, libellé à l'ordre de « Ecole des Sables ».**
- **Par virement automatique sur le compte de l'association Ecole des Sables. Les références bancaires, à retrouver si nécessaire sur le site de l'association, sont les suivantes :**

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE
TITULAIRE DU COMPTE : ECOLE DES SABLES
DOMICILIATION AGENCE SOCIETE GENERALE
VANVES PLATEAU (03856)
Tel : 01 46 42 28 60

REFERENCES BANCAIRES

Banque	Agence	Numéro de compte	Clé
30003	03856	00037288889	56

IDENTIFICATION INTERNATIONALE
IBAN : FR76 30003 03856 00037288889 56
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

Date et signature.